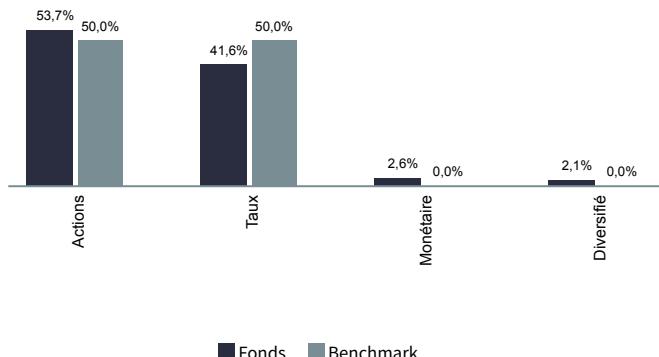


Critères financiers

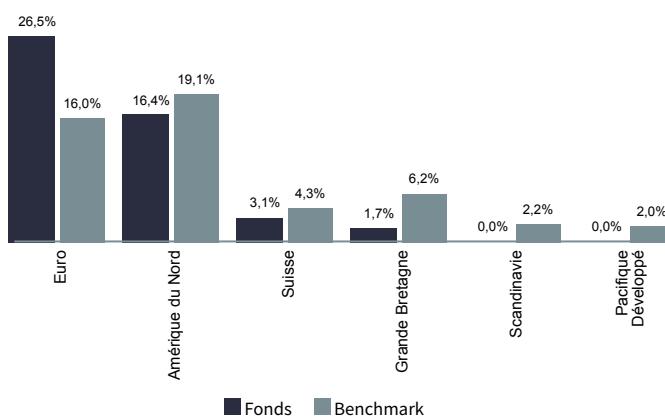
RÉPARTITION PAR CLASSES D'ACTIFS



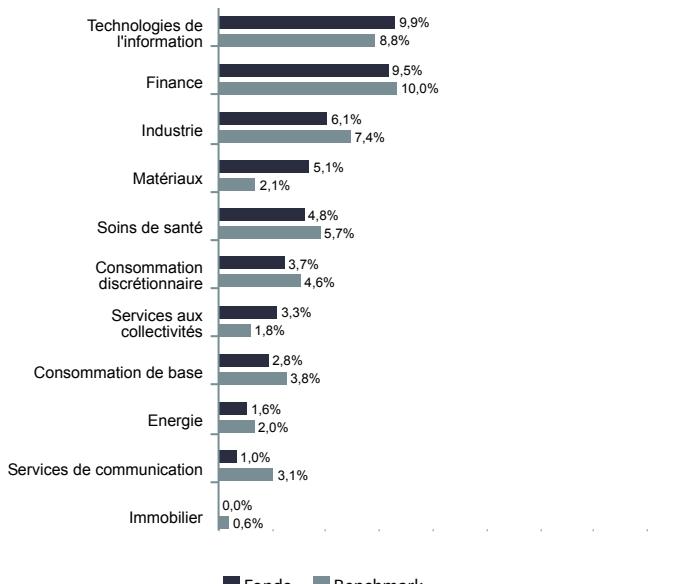
PRINCIPALES POSITIONS

5 principales positions actions	Poids
MICROSOFT CORP	2,1%
NVIDIA CORP	1,9%
SCHNEIDER ELECTRIC SA	1,8%
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	1,6%
ROCHE HOLDING LTD	1,5%
5 principales positions obligations	Poids
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2030	3,2%
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 2.5% 15/01/2030	3,2%
FINNISH GOVERNMENT 0.0% 15/09/2030	3,2%
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.1% 12/04/2029	3,1%
NETHERLANDS 2.5% 15/07/2034	3,1%

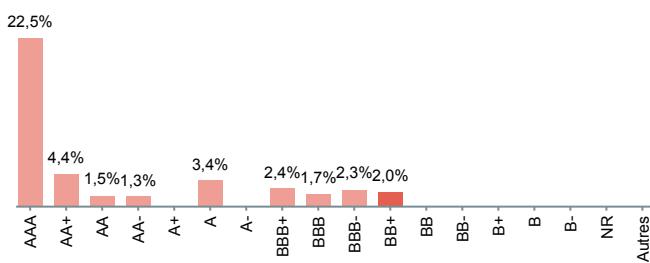
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ACTIONS



RÉPARTITION SECTORIELLE ACTIONS



RÉPARTITION OBLIGATION PAR NOTATION



RÉPARTITION TAUX PAR TYPOLOGIE D'EMETTEUR



Source: Société Générale Investment Solutions France

La pondération réelle, les allocations d'investissements et les rendements sont susceptibles de varier sur une période continue et peuvent ne pas être exactement les mêmes que ceux indiqués. Les investisseurs doivent comprendre les différentes classes d'actifs qui composent les allocations d'investissements car chaque classe d'actifs possède des types de risques spécifiques.

Critères extra-financiers

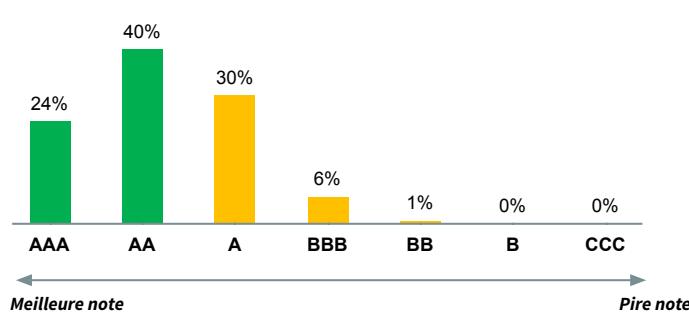
INDICATEURS ESG

	Fonds	Univers
Note de qualité ESG*	7,7	7,5
Couverture de la notation ESG	93,40%	97,50%
Note ESG	AA	AA
Empreinte carbone (tonnes de CO2 / millions investis)	39,4	36,1
Couverture de l'empreinte carbone	56,40%	72,50%



Une tonne de CO2 c'est environ un aller-retour
Paris-New-York

RÉPARTITION PAR NOTES ESG



INDICATEURS DE DURABILITÉ

Investissement durable	51,64	→
Taxonomie	3,50	→

RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSES DU FONDS



Vert	23,47%
Orange	13,05%
Jaune	20,43%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

	% de revenus durables	Poids dans le fonds
MICROSOFT CORPORATION	0,2%	0,0%
EDP, S.A.	0,3%	0,0%
NVIDIA CORPORATION	0,9%	0,0%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	0,2%	0,0%
Iberdrola, S.A.	0,3%	0,0%

INDICATEURS D'IMPACT



Violations des principes des Nations unies et de l'OCDE

0%

Univers: 0,0%
Couverture MSCI (fonds/univers) 85,7%/98,5%



Sociétés ayant des objectifs de réduction de leurs émissions carbone

1%

Univers: 1,0%
Couverture MSCI (fonds/univers) 59,8%/58,6%

Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics).

Couverture de la notation fonds/indice (%)

Les données de cette page proviennent de source MSCI

*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG

COMMENTAIRES DE GESTION

Aux États-Unis, le shutdown a pris fin le 12 novembre, grâce à un accord de financement temporaire. La reprise progressive de la publication des données économiques révèle un tableau contrasté : consommation et confiance des ménages en repli, taux de chômage et inflation en légère hausse. Malgré les incertitudes, les investisseurs attendent une baisse des taux de la Fed en décembre. En zone Euro, l'activité économique est résiliente. Les marchés actions ont corrigé en milieu de mois principalement avec le manque de visibilité sur la politique de la Fed et des craintes sur l'IA.

Le marché obligataire est resté relativement stable, l'OT 10 ans est toujours proche de 3,40%. Côté crédit, les primes de risque ont connu une certaine volatilité, mais sont stables sur l'ensemble du mois. Achat d'EDP 4,375% 2055 call 2032 en remplacement de l'EDP 5,943% 2083 rappelée par l'émetteur.

Les marchés actions ont été marqués par de nombreuses publications des entreprises et les craintes d'une bulle sur les valeurs de l'IA : Nvidia -12%, ASML -1,6%. Les secteurs défensifs comme la santé (Roche +18%), les financières (Allianz +6,9%, Banco Santander +4,7%), les producteurs d'électricité et énergies (Iberdrola +3,5%, Engie +7,9%, Total +5,3%) ont mieux performé.

Nous avons renforcé les financières avec Visa et Intesa Sanpaolo.

Nous avons vendu Ahold Delhaize, distributeur alimentaire très orienté États-Unis. Le troisième trimestre était bon, mais les craintes sur la consommation des ménages et la concurrence notamment de Walmart restaient fortes.

Nous avons vendu Newmont afin de prendre les bénéfices sur cette mine américaine (or, argent, cuivre ...), +120% ytd en \$.

Nous avons profité de certaines baisses pour acheter ou renforcer Schneider, Siemens et Microsoft. Achat de Take-Two, société américaine de jeux vidéo, sur la baisse du titre suite au report de la sortie, très attendue, du jeu GTA 6.

Progressivement, avec la décision de la Fed le 10 décembre et la reprise des publications macroéconomiques aux États-Unis, quelques incertitudes devraient s'atténuer.

GLOSSAIRE

SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concerne les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers (dit règlement SFDR ou règlement Disclosure).

TAXONOMIE

Le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 (dit règlement Taxonomy) établit un cadre pour faciliter l'investissement durable et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.

INDICATEURS ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaque entreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des

performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.

*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG

Lettre	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Note	0 - 1.4	1.4-2.9	2.9-4.3	4.3-5.7	5.7-7.1	7.1-8.6	8.6-10

EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

Champ d'application 1 - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par l'institution.

Champ d'application 2 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.

Champ d'application 3 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille

CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...) L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

- ☛ **Drapeau Vert** : indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.
- ☛ **Drapeau Jaune** : indique un litige qui mérite d'être signalé.
- ☛ **Drapeau Orange** : indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.
- ☛ **Drapeau Rouge** : indique au moins un litige sévère.

L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :

Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

COUVERTURE MSCI

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en nombre et en pourcentage (nb/%), c'est-à-dire le nombre de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisis par la société de gestion.

AVERTISSEMENT

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de Société Générale Investment Solutions. La référence à certains instruments financiers, le cas échéant, est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans le portefeuille du fonds. Elle ne constitue pas une recommandation d'investissement dans ces instruments. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites dans le présent document ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que Société Générale Investment Solutions considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation mais qui n'ont pas été certifiées de manière indépendante. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Ce document ne contient pas toutes les informations nécessaires et suffisantes à la prise de décision d'investissement. Avant toute décision finale d'investissement dans le produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation réglementaire du fonds, et notamment du Document d'Informations Clés (DIC) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le <https://investmentsolutions.societegenerale.fr/fr/> et le site de l'AMF (HYPERLINK "http://www.amf-france.org" www.amf-france.org) ainsi que le prospectus en vigueur également disponible sur simple demande auprès de Société Générale Investment Solutions ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des coûts et charges du fonds, qui ont une incidence négative sur sa performance, ainsi que des facteurs de risques spécifiques à ce fonds. L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes ainsi que ses préférences en matière de durabilité des produits financiers. En conséquence, Société Générale Investment Solutions ne peut en aucun cas être tenue responsable, directement ou indirectement, de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce seul document qui ne se substitue pas aux documents réglementaires et aux documents d'informations périodiques du fonds. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le présent document est émis par, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, agissant sous la dénomination commerciale de Société Générale Investment Solutions (France), ayant son siège au 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 450 777 008. De plus amples détails sont disponibles sur le site de Société Générale Investment Solutions : <https://investmentsolutions.societegenerale.fr> N°ADEME: FR231725_01YSGB